

A black and white portrait of Jean-Baptiste André Godin, a man with a full beard and mustache, wearing a dark suit jacket, a white shirt, and a patterned vest. He is looking slightly to the right of the camera.

le **cnam**

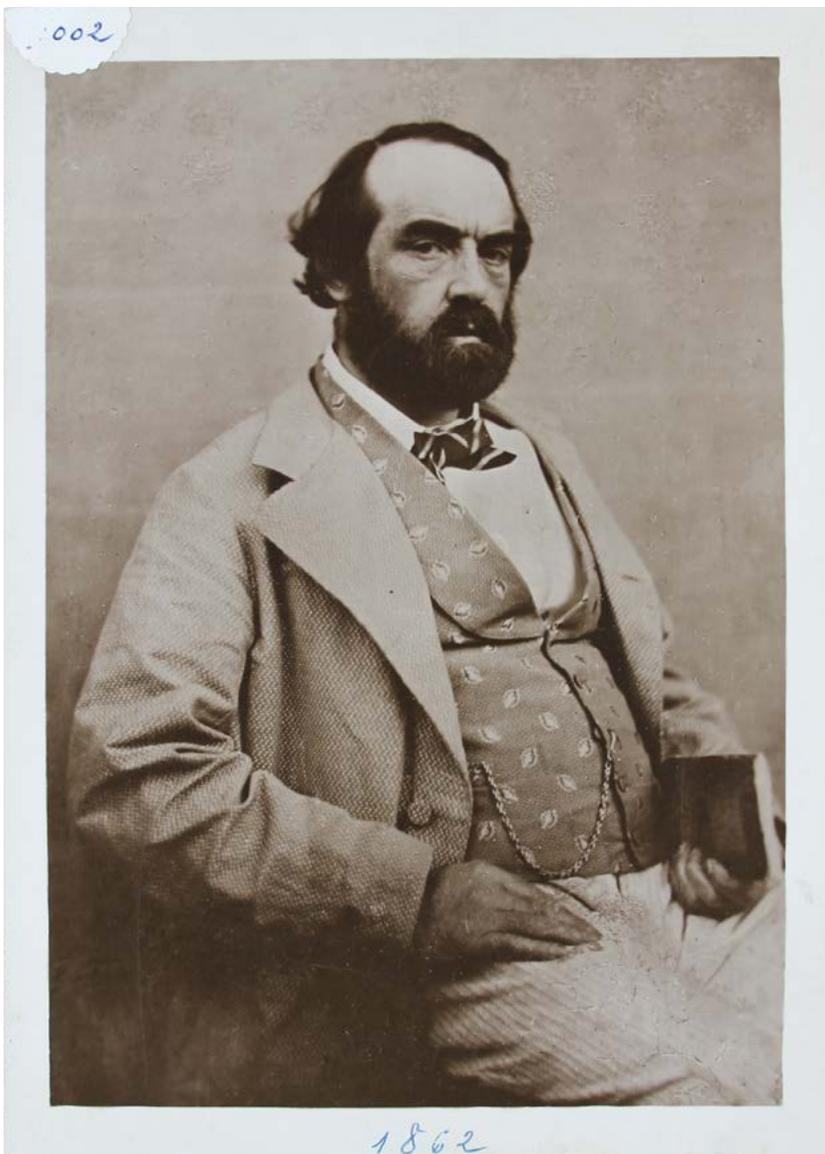
**Livret d'exposition**  
**Correspondances au Familistère**

Jean-Baptiste André Godin

A close-up photograph showing a pair of hands holding a large, aged document or map. The hands are positioned as if examining or presenting the document. The document has some text and possibly a drawing, though it is not clearly legible.

Exposition  
**06.09.22**  
**06.02.23**

**Bibliothèque centrale**  
**292 rue Saint-Martin, Paris 3<sup>e</sup>**  
**Accès 10**



**Jean-Baptiste André Godin (1862)**

Photographie

Fonds Godin, FG 58

## Jean-Baptiste André Godin (1817-1888)

Jean-Baptiste André Godin naît le 26 janvier 1817 à Esquéhéries (Aisne). Il est le fils de Jean-Baptiste André Godin (1796-1869), serrurier, et de Marie Joseph Florentine Degon (1794-1867). Aîné de trois enfants, il a une sœur, Pomme-Rose (1822-1886), et un frère, Alexandre Barthélémy (1827-1876). La famille est modeste. De 1821 à 1828, Godin fréquente l'école municipale laïque d'Esquéhéries. À 11 ans, il commence à travailler dans l'atelier de serrurerie paternel. Il aspire pourtant à une carrière intellectuelle et lit les livres de Rousseau, Voltaire ou Diderot qu'il achète avec ses économies aux colporteurs de passage. De 18 à 20 ans (octobre 1835-septembre 1837), il accomplit un «tour» de perfectionnement professionnel dans le midi de la France en compagnie de son cousin germain, Jacques-Nicolas Moret (1809-1868). Il prend alors la mesure de la société contemporaine et découvre la «question sociale».

Le 19 février 1840, Godin se marie avec Esther Lemaire (1819-1881), ils ont un fils unique, Émile (1840-1888). Suite à son mariage, Godin fonde son propre atelier de serrurerie-fumisterie. Le 15 juillet 1840, il dépose un premier brevet pour la fabrication d'un poêle en fonte de fer. La substitution de la fonte à la tôle de fer donne un avantage décisif à sa production. Godin transfère son entreprise à Guise en 1846. La production commence à prendre de l'ampleur: 80 à 100 appareils de chauffage sont expédiés quotidiennement en 1850. Godin utilise sa position de chef d'industrie comme un levier pour agir sur la «question sociale». Au sein de l'usine de Guise, il apporte des améliorations à l'organisation du travail qui lui sont inspirées par son expérience d'ouvrier. Dès 1846, il crée une caisse de secours mutuels gérée par un comité d'ouvriers.

En 1842, l'industriel découvre le fouriérisme à travers un exposé de la doctrine sociétaire paru dans le journal *Le Guetteur de Saint-Quentin*. C'est une révélation. En 1843, Godin entre en contact avec les disciples de Fourier rassemblés dans une «École sociétaire». Il se trouve à Paris au moment de la révolution de février 1848. Le 23 février, il affiche dans les rues de la capitale un placard composé par les rédacteurs du journal fouriériste *La Démocratie pacifique* pour réclamer, entre autres choses, une «union et association fraternelle entre les chefs d'industrie et les travailleurs». Victime le 4 juillet 1848 d'une perquisition domiciliaire, il publie dans la presse une déclaration: «Je suis phalanstérien», en réponse à cette intimidation.

Après l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République en décembre 1848, les dirigeants du mouvement fouriériste Victor Considerant et François Cantagrel trouvent refuge en Belgique. L'École sociétaire est dispersée et Godin devient l'un de ses agents les plus actifs en France. L'industriel socialiste n'est pas inquiété par le gouvernement du Second Empire (2 décembre 1852). L'usine de Guise occupe 180 ouvriers en 1852.

Le projet de fonder une colonie au Texas réanime le mouvement fouriériste. Les séjours de Godin à Bruxelles, où il entreprend de fonder une deuxième usine, lui offrent des occasions de discussions avec les exilés sur la possibilité d'un essai pratique de la doctrine phalanstérienne. En mai 1852 le fouriériste américain Albert Brisbane, de passage en Belgique, persuade

Considerant de l'accompagner aux États-Unis. Godin devient l'actionnaire le plus important de la Société de colonisation européo-américaine du Texas fondée le 26 septembre 1854 à Bruxelles. Il en assume la cogérance et participe activement à l'organisation matérielle de la colonie de Réunion (Dallas, Texas). Godin est bien décidé en 1855 à rejoindre le Texas pour mettre son expérience au service de Réunion. En mars 1856, il renonce. Désenchanté des promesses des idéologues fouriéristes, il forme le projet de tenter à Guise une expérimentation aussi radicale que possible dans les conditions données de la société. À partir de 1856, Godin se consacre à l'édification du « Familistère », un phalanstère qu'il prétend réinterpréter en passant la doctrine fouriériste au crible de la réalité.

En 1857, Godin acquiert à Guise un vaste terrain situé dans un méandre de l'Oise, en face de son usine. L'industriel n'est pas seulement le promoteur du Familistère, il s'en fait l'urbaniste, l'ingénieur et l'architecte. Le Palais social est destiné à accueillir 1 500 personnes, les familles des ouvriers et employés de l'usine. Le projet comprend trois grandes unités d'habitation juxtaposées, édifiées chacune autour d'une vaste cour intérieure couverte, des bâtiments « d'industrie domestique » (magasins et services) et des jardins. Le premier immeuble d'habitation est complètement achevé au cours de l'hiver 1860-1861. Au printemps 1861, le Familistère compte déjà 350 résidents volontaires. Fort de ce succès, Godin peut poursuivre son programme. En 1870, le Familistère compte près de 900 habitants. Godin a déjà affecté à la réalisation du « Palais du travail » près d'1 000 000 F prélevés sur les bénéfices industriels des usines de Guise et de Bruxelles. Les logements sont spacieux et hygiéniques et les services sont nombreux et remarquables. Au départ discret sur son œuvre, il ouvre en 1865 le Familistère à la visite et s'efforce désormais de lui donner de la publicité en France et à l'étranger.

À la faveur de la libéralisation du régime, il s'engage à nouveau dans l'action publique. En février 1871, il est élu député de l'Aisne à l'Assemblée nationale sur la liste des républicains modérés. Son éloignement de Guise lui donne l'occasion d'observer comment le Familistère peut s'autogérer. Godin a pu croire un moment que l'idée d'association allait s'épanouir dans la nouvelle République. C'est avec cet espoir qu'il fait paraître en juillet 1871 ses *Solutions sociales*, gros volume « de philosophie sociale ».

L'accord de séparation conclu avec son épouse en mars 1877 préserve l'usine et le Palais social. Godin achève alors la construction du palais et propose à la population de nouvelles expériences sociales « préparatoires », après celles conduites sur la reconnaissance du talent (1867-1870) et sur la participation aux bénéfices (à partir de 1873). Le 3 mars 1878, il publie le premier numéro du *Devoir*, journal hebdomadaire consacré aux réformes sociales et au Familistère. L'Association coopérative du capital et du travail, Société du Familistère de Guise Godin & Cie, légalement fondée le 13 août 1880, fait du Familistère et de ses usines la propriété collective de ses travailleurs. Elle est gouvernée par un administrateur-gérant et un conseil de gérance élus par les membres associés, qui ont obligation de résidence au Palais social. En 1883 et 1884, Godin édifie deux nouveaux bâtiments d'habitation à Guise. Il entreprend aussi en 1887 la construction d'un pavillon d'habitation à Laeken. Le fondateur parachève en 1887 les statuts de l'Association coopérative par la rédaction de son testament. Il lègue à l'Association la totalité de ses biens disponibles. Godin meurt subitement le 15 janvier 1888. Le 29 avril 1888, l'Association décide d'ériger un monument funéraire sur la tombe de Godin et une statue sur la place du Familistère.

## Jean-Baptiste André Godin à Jacques-Nicolas Moret, 13 octobre 1843

Copie de lettre manuscrite  
Fonds Godin, FG 15 (1)

Dans les années 1840, Godin parvient à intéresser son cousin, Jacques-Nicolas Moret (1809-1868), au fouriérisme. Charles Fourier (1772-1837), philosophe français et fondateur de l'École sociétaire, développe un système philosophique et socio-politique selon lequel les hommes doivent vivre en phalanstère avec des occupations correspondant à leurs passions, en quête de l'harmonie universelle. En 1855, Godin convainc Moret de prendre en charge la direction de ses ateliers à Guise afin qu'il puisse rejoindre la colonie fouriériste de Réunion (Texas). Il renonce finalement à partir; la famille Moret s'installe au Familistère en 1856. Les corrections manuscrites à la mine de plomb, probablement ajoutées par Marie Moret et non transcrites, ont manifestement pour but de faciliter la compréhension du texte dans une perspective éditoriale. Cette copie manuscrite est partielle, elle ne reproduit que la partie du texte relative au fouriérisme.

*Mon cher Cousin*

13 octobre *Je vous ai un peu entretenu quand j'ai eu le plaisir de vous voir des idées phalanstériennes de ce savant génie (Charles Fourier) dont le nom respandira [sic] de gloire à la surface du monde qui a démontré par une science jusqu'à lui inconnue que, comme les lois immuables de la géométrie, de la mécanique, des harmonies célestes € il existe des lois dans la nature coordonnées par Dieu qui doivent conduire le monde social dans la route infaillible d'un bonheur sans mesure. Je ne vous engage pas aujourd'hui à l'étude de cette science, elle n'est pas nécessaire à votre tranquillité présente mais soyez propice, autant comme il sera en vous, au point de départ nécessaire à la réalisation qui est l'association, l'accord des trois facultés productives: le capital, le travail et le talent. Parlez favorablement de cette école vous remplirez une sainte mission. L'ancien organe des disciples [sic] de Fourier ou plutôt de la science sociale (le journal de la phalange), dont j'ai dû vous parler, a subi depuis une transformation en journal quotidien sous le nom de la Démocratie pacifique [sic]. Cette apparition fait beaucoup de bruit dans le monde, c'est un pas de plus fait pour l'émancipation de l'humanité, pour son avènement au bonheur, vers la satisfaction de tous ces besoins phisiques [sic] et moraux de l'existence humaine.*

## Jean-Baptiste André Godin à Victor Calland, 26 janvier 1858

Copie de lettre à la presse  
Fonds Godin, FG 15 (5)

Architecte et fouriériste, Victor Calland (1806-1865) est l'auteur avec son confrère Albert Lenoir (1801-1891) d'un projet de « Palais de famille » inspiré du modèle phalanstérien en 1855. Suite à l'achat du terrain où sera édifié le Familistère, Godin les contacte en 1857. Il ne retient finalement pas leur projet qui ne correspond pas aux exigences fixées, et devient le propre architecte de son « Palais social ».

Calland lui ayant demandé son avis sur sa brochure *Suppression des loyers par l'élévation de tous les locataires au droit de propriété* publiée à Paris en 1857, Godin le reconnaît comme un des « pionniers qui apportent leur pierre à l'édification du monde nouveau ».

Guise le 24 janvier 1858

Monsieur Calland

Quelques jours d'indisposition ont été cause du retard que j'ai mis à répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 courant par suite de la visite que j'ai eu la satisfaction de recevoir de M Albert Lenoir et de M Carlotti. M Lenoir m'a bien soumis le plan du palais de famille conçu en vue des besoins des classes moyennes et aisées mais il a reconnu avec moi que cela ne pouvait répondre aux besoins exigences du projet que j'ai conçu sans des modifications sérieuses. Dans un tel projet tout s'enchaîne et il est difficile dans [sic] modifier les parties sans perdre beaucoup des avantages de l'économie du projet; d'un autre côté ce que je dois faire doit être facilement extensible et me permettre de commencer par un essai sur une cellule restreinte destinée à recevoir graduellement les développements; c'est ce qui est assez difficile avec le projet que M Lenoir m'a fait voir.

Depuis lors j'ai repris mes études sur cette question sans désespérer elles avancent et s'il vous est agréable quand elles seront complètes d'en recevoir communication, je me ferai un véritable plaisir de vous les communiquer; c'est alors seulement que nous pourrions voir ensemble dans quelle mesure vous pourriez m'aider. Vous me faites l'honneur de me demander mes réflexions sur la valeur de vos [1 mot non déchiffré]; à première lecture de votre brochure sur la suppression des loyers je vous ai rangé au nombre des pionniers qui apportent leur de meilleure pierre à l'édification du monde nouveau et je trouve la vôtre une des meilleures. Je désire ardemment vous voir mis à même de réaliser vos projets et je ne mets nullement en doute les conséquences de leur haute portée sociale. Quand j'irai à Paris je me ferai un devoir et un plaisir de vous voir, nous en reparlerons.

Veillez agréer l'assurance de ma parfaite considération et de mes sentiments dévoués.  
Godin

### **Jean-Baptiste André Godin à monsieur Cappelié, 15 juillet 1866\***

Copie de lettre manuscrite  
Fonds Godin, FG 15 (8)

Cappelié est un dessinateur auquel Godin commande des vues d'architecture du Familistère dans les années 1860. En 1863, il séjourne au Familistère pour exécuter les dessins. Après son séjour, il demande vraisemblablement des photographies des différentes parties du Familistère à Godin, qui lui répond qu'il doit attendre la fin des travaux pour faire une bonne photographie servant à la réalisation d'une vue d'ensemble. Bien que Godin lui fournisse de nombreux détails de l'édifice et informations sur l'avancée des travaux, il semble qu'en 1866, il souhaite toujours ne vouloir lui confier qu'un « plan général du familistère ».

\*Documents exposés du 6 décembre 2022 au 6 février 2023.

Guise le 15 juillet 1866

Monsieur Cappelié

Je ne vous écris aujourd'hui que pour vous faire voir que je n'ai pas oublié les études que vous m'avez adressées, mais pour vous dire aussi que mes trop grandes occupations sont causes du retard que je mets à vous donner les inductions que vous me demandez pour continuer le travail dont je vous ai entretenu.

Le nouveau pouponnat est à peu près achevé, vous n'avez plus à vous en occuper sinon pour le comprendre dans le plan général du familistère sur une petite échelle.

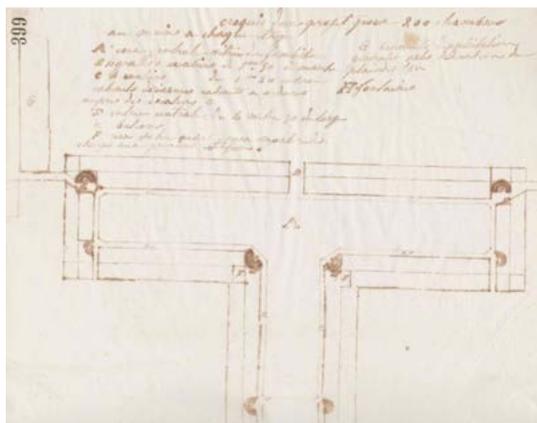
Je vais pourtant tenter de vous envoyer demain ou après le plan nouveau des cabinets d'aisance.

Quand au plan en projet dont vous m'envoyez un premier tracé je vous ferai plus tard mes observations de détail ; aujourd'hui je vous indique seulement dans le croquis ci inclus les [mot illisible] principaux sur lesquels j'appelle votre attention.

Le grand passage central doit avoir 4m 50 cent. de largeur. Les escaliers des angles saillants de la cour doivent être dans l'angle même complètement à découvert, c'est-à-dire que l'angle doit être supprimé [sic]. Les cabinets d'aisances doivent toujours être placés dans les angles saillants de l'intérieur et aux extrémités, près des escaliers ; il serait même bon de les placer derrière les escaliers afin que le bruit de du mouvement qui s'y fait ne corresponde pas aux appartements. Il doit entrer dans vos études d'isoler les cages de ces escaliers par des choses d'usage général comme sont les lieux d'aisance, les cabinets à ordures &c. Le bruit des escaliers serait ainsi dissimulé pour les locataires.

J'ai à vous faire remarquer en terminant malgré les notes que je vous donne aujourd'hui que je préférerais de beaucoup un plan général du familistère actuel et de l'usine a tout autre chose peut-être que cela est appelé à être produit avec une perspective à disposition de l'année proche.

J'ai bien l'honneur de vous saluer.  
Godin



Croquis d'un projet pour 200 chambres au moins à chaque étage

- A** cour centrale vitrée du familistère
- B** 4 grands escaliers de 1m50 de marche
- C** 4 escaliers de 1m20 environ  
Cabinets d'aisances cabinets à ordures  
auprès des escaliers C
- D** entrée centrale de 1m50 de large
- E** balcons
- F** [2 mots non déchiffrés] ouverte pour  
monter des charges aux greniers et fer
- G** bâtiments d'exploitations générales  
[3 mots non déchiffrés] de plaisirs &c
- H** fontaines

## Catalogue général 1910-1911 : 1<sup>er</sup> fascicule, Instruments de précision et instruments de dessin; 2<sup>e</sup> fascicule, Fournitures de dessin et de bureau; 3<sup>e</sup> fascicule, Librairie technique

(Paris): (H. Morin), 1911

Livre imprimé

Centre de documentation du Musée des arts et métiers, ISO.4-MOR

Inventée et brevetée en 1780 par James Watt, l'un des pionniers de la machine à vapeur, la presse à copier est une technique de reproduction par décalque qui s'est répandue dans les bureaux et les administrations dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Le procédé consiste à transférer l'encre d'un document qui vient d'être écrit grâce à une encre spéciale dite « communicative » sur un papier de copie humidifié grâce au contact direct et à la pression. Les copies se faisaient notamment dans des registres dont le papier très fin permettait à l'écriture reproduite en miroir d'être lue sur le verso de la page mise en contact avec l'original.

En janvier 1850, Godin cherche à acquérir une presse à copier les lettres. Les registres suivants de sa correspondance active répertorient effectivement des copies de lettres à la presse.

### Arthur de Bonnard à Jean-Baptiste André Godin, 16 février 1870\*

Lettre manuscrite

Fonds Godin, FG 17 (2) B

Arthur de Bonnard (1805-1875) est docteur en médecine, fouriériste et coopérateur français. Godin le consulte en mars-avril 1856 pour un traitement homéopathique. En décembre 1869, Godin répond à sa demande de renseignements concernant le Familistère, certainement en préparation de sa troisième conférence-concert coopératif de la Ligue des consommateurs où il présente le Familistère et dont il rend compte dans cette lettre. À plusieurs reprises, Godin regrette que de Bonnard souhaite promouvoir le Palais social sans l'avoir visité car il « a besoin d'être vu et étudié pour être compris » (1868, 1869).

Créée en 1869 par Arthur de Bonnard, la Ligue des consommateurs a pour objectif de garantir la qualité des produits et de peser sur les prix en achetant en grande quantité aux producteurs. Dans sa lettre, de Bonnard invite d'ailleurs Godin à faire partie des souscripteurs fondateurs de celle-ci. Il y fait aussi allusion à une de ses publications *La Marmite libératrice* ou le commerce transformé mettant notamment en scène un profiteur du nom de Vautour.

Paris, 16 février 1870

Monsieur,

Dimanche dernier, 13 du courant, salle du Grand-Orient, j'ai donné ma troisième conférence-concert coopératif. Le sujet de la conférence était le Familistère. Cette création, encore si peu connue, malheureusement, a été acclamée par un public émerveillé auquel j'avais l'air de raconter un conte de fées. Quel retard dans cette population parisienne, si ignorante encore, et qui se croit la plus avancée du globe !....

De mon côté, par les pièces que je vous fais parvenir, je vous prouve que je ne reste pas inactif. Mais, que de peines !... Ce serait à renoncer si je n'étais mu par une foi ardente et si je n'avais juré de consacrer au progrès vers l'harmonie ce qui me reste de forces physiques et d'intelligence.

Les hommes qui travaillent pour l'avenir doivent s'aider les uns les autres. Je viens donc, aujourd'hui, en vrai solliciteur, vous prier de vous inscrire au nombre des fondateurs de la caisse coopérative des consommateurs unis. Si vous en lisez les statuts avec quelqu'attention [sic], vous verrez quelles précautions minutieuses ont été prises pour éviter une catastrophe semblable à celle de feu le Crédit au travail, qui, au lieu d'établir une série de caisses spéciales insolidaires mais se soutenant réciproquement par un fonds spécial, entreprenait à la fois, et à lui seul, la commandite, les avances sous forme de prêt à longue échéance et l'escompte. Une de ces opérations, l'avance de capitaux sous forme de prêt a tout absorbé et tout fait tomber.

S'il vous plaît de vous inscrire au nombre de nos souscripteurs fondateurs (minimum 20 F, maximum illimité), je vous en serai personnellement reconnaissant surtout à cause de votre nom, qui, joint aux noms des autres hommes de bonne volonté, constituera pour notre ligue pacifique et organisatrice un Etat-major à la fois respectable et honorable.

Je songe à une seconde édition de la Marmite où le Familistère dira son mot à Mr Vautour.

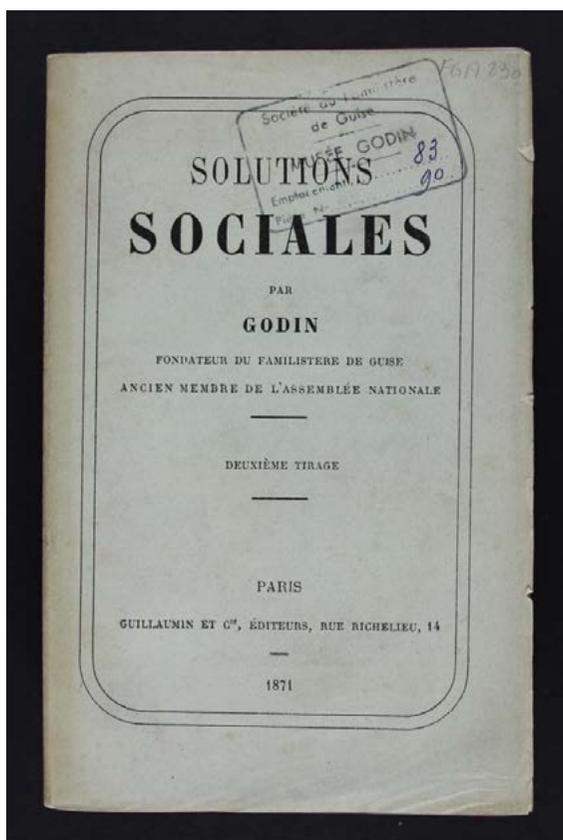
Ô humanité, auras-tu donc des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne point entendre, des pieds pour ne pas marcher, un gosier pour ne débiter que d'inutiles sophismes !!!

Mais je m'aperçois que j'abuse de vos instants, aussi, je termine ma lettre en vous priant de recevoir les salutations pressées d'un homme de bonne volonté.

A. de Bonnard  
D.m.m.

Paris: A. Le Chevalier: Guillaumin et Cie;  
 Bruxelles: Office de Publicité, 1871  
 Livre imprimé Fonds Godin, FGM 230

Premier ouvrage de Jean-Baptiste André Godin, il y expose le Familistère et ses principes de réforme sociale. Imprimé à 2 000 exemplaires, *Solutions sociales* paraît en juillet 1871. Le texte est traduit en anglais dès 1872 par Marie Howland (1836-1921) mais la traduction américaine ne paraît qu'en 1886 chez l'éditeur Lovell & Co. Malgré les propositions de traductions en russe et en allemand, l'ouvrage n'est pas traduit dans d'autres langues. La première de couverture de la réédition de 1878, datée de 1871, porte la mention « deuxième tirage » et qualifie Godin d'« ancien membre de l'Assemblée nationale » alors qu'il n'est plus député depuis 1875. La quatrième de couverture présente, elle, une publicité d'ouvrages de Godin publiés en 1874 et 1875. Une édition annotée par Jean-Luc Pinol et Jean-François Rey paraît en 1979 aux éditions La Digitale. Une nouvelle édition annotée et commentée est publiée en 2010 sous la direction d'Hugues Fontaine et Frédéric Panni aux éditions du Familistère.



**Émile Cacheux à Jean-Baptiste André Godin,  
15 mars 1877**

Lettre manuscrite  
Fonds Godin, FG 17 (3) (d)

Émile Cacheux (1844-1923), ingénieur et architecte français, spécialiste du logement populaire, visite le Familistère en 1877. Dans sa lettre, le livre mentionné en préparation avec Émile Muller, architecte des cités ouvrières de Mulhouse, s'intitule *Les habitations ouvrières en tous pays : situation en 1878. Avenir* (consultable sur le Cnum). L'ouvrage est récompensé à l'Exposition universelle de 1878. Une planche de l'atlas est consacrée au Familistère.

15 mars 1877

Monsieur Godin Lemaire  
à Guise Aisne.

*J'ai entre les mains l'album envoyé à Mr Muller, avec lequel je travaille à l'édition de son ouvrage sur les habitations ouvrières.*

*M. Muller étant président de la section du chauffage à l'exposition de 1878, vous seriez très aimable de lui envoyer votre grand album et de me donner celui que vous lui avez envoyé avec les prix.*

- Je suis propriétaire d'une quinzaine de maisons d'ouvriers à Paris, je compte en élever d'autres, d'autant plus que nous comptons créer ici une société immobilière dans le genre des building societies anglaises.*
- Je compte utiliser plusieurs de vos types il serait facile de les modifier de façon à mettre le poêle dans la salle à manger et le four dans la cuisine.*
- Vous me rendrez service en me donnant les dessins complets de vos appareils de cabinets, et les prix; j'en ferai une planche dans le livre de M. Muller. Vous serez bien aimable de me donner les prix de votre main courante en fer.*

*Veillez agréer Monsieur mes civilités les plus empressées.*

E. Cacheux  
25 quai St Michel

*Je compte visiter cet été votre Familistère avec Mr Turquet, avec lequel je suis très lié. M. Muller me charge de vous remercier vivement de votre envoi.*

**Charles Fauvety à Jean-Baptiste André Godin,  
12 juin 1883\***

Lettre manuscrite  
Fonds Godin, FG 33 (1) (b)

Écrivain, journaliste et franc-maçon français, Charles Fauvety (1813-1894) visite le Familistère de Guise en 1879 et devient un ami proche de Jean-Baptiste André Godin. Il réagit dans sa lettre du 12 juin 1883 à la lecture de l'ouvrage *Le gouvernement: ce qu'il a été, ce qu'il doit être et le vrai socialisme en action* publié à Paris la même année. Fouriériste, il est convaincu et enthousiasmé par le texte de Godin. Dans sa lettre, il dit avoir déjà publié un court article sur cet ouvrage et prévoit d'autres articles. Il s'engage à faire en sorte que « [son] projet [soit] vulgarisé de façon à s'imposer à l'opinion publique et par suite au législateur. J'y ferai ce que je pourrai dans ma petite sphère d'action (...) ».

La même année, Godin publie une brochure spéciale intitulée *Mutualité nationale contre la misère: pétition et proposition de loi à la Chambre des députés* qui expose en particulier son idée novatrice de l'hérédité nationale.

Asnières 12 juin 1883.

Mon Cher ami,

*Je n'avais pu mettre qu'une petite note en 4 lignes pour votre beau livre, dans le Bulletin du 15 mai. Vous trouverez dans celui du 15 juin un article bibliographique bien écourté et bien insuffisant. La place me manquait, mais j'y reviendrai. Non seulement cet ouvrage mérite fort qu'on s'en occupe par l'importance des questions qui y sont traitées, mais il apporte une solution radicale, non seulement au problème du Paupérisme, mais à la question du rôle de l'État dans ses rapports avec la répartition de la richesse. Il y a là toute une révolution. Je voudrais que cette question fût approfondie davantage et que votre projet fût vulgarisé de façon à s'imposer à l'opinion publique et par suite au législateur. J'y ferai ce que je pourrai dans ma petite sphère d'action et j'y emploierai volontiers ce qui me reste de forces.*

*Votre organisation de la mutualité sociale est un bon point de départ pour arriver à établir l'hérédité sociale. Cette idée de la constitution d'un domaine national pour l'État héritier est magnifique. Mais peut-être form serait-il sage de présenter la chose par le petit bout, car je n'ai pas besoin de vous dire toutes les difficultés qu'on rencontrera de la part des Economistes et des vieux libéraux qui verront là un commencement de communisme d'État. Je crois, du reste, que vous vous êtes exagéré [sic] les résultats actuels des recettes qui se feront par les successions en dehors de la ligne directe et par celles qui viendront ab intestat. Tant que la chose ne sera pas entrée dans les mœurs, on s'arrangera pour empêcher les héritages d'aller à l'État. Le plus sûr, c'est encore le droit proportionnel et progressif sur tous les héritages. Le système de votre échelle est bon, mais là encore les grosses fortunes trouveront le moyen d'échapper. L'association par action au porteur permettra de faire passer de la main à la main bien des capitaux. Mais enfin ce sont des détails et le fond de l'idée reste vrai.*

Devez-vous faire le compte de ce que produisent les droits actuels prélevés sur les transmissions par héritage ? On aurait besoin de cela pour établir un compte approximatif des recettes que l'on pourrait faire annuellement avec l'application de votre système. En tout cas, ce n'est pas de sitôt qu'on pourrait supprimer les autres impôts. Ce serait déjà quelque chose si l'on arrivait à un chiffre assez fort pour organiser de suite la mutualité sociale au profit de tous les membres de la collectivité nationale. La suite viendrait après et résulterait naturellement d'une modification générale dans l'organisation des rapports entre le capital et le travail et le rôle de l'Etat devenu assurance contre tous les risques.

Connaissez-vous M Lagrue et son journal L'Etat socialiste. C'est un homme de bonne volonté qui marche à peu-près dans une voie parallèle à celle que vous ouvrez. Il a publié deux nos Prospectus. Il va en publier un troisième. Je lui ai écrit pour qu'il s'engage à votre suite dans votre projet de mutualité sociale.

Je puis publier un article sur la question dans le n° qui est sous presse. Cela vous convient-il ? Envoyez-lui un volume pour qu'il étudie lui-même la question et l'ouvrage dans son ensemble.

Recevez toutes mes amitiés dévouées.

Ch. Fauvety

M<sup>r</sup> Lagrue demeure r. Jacob n°58 à Paris.

## **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### **Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être et le vrai socialisme en action \***

Paris : Guillaumin & Cie : Auguste Ghio, 1883

Livre imprimé

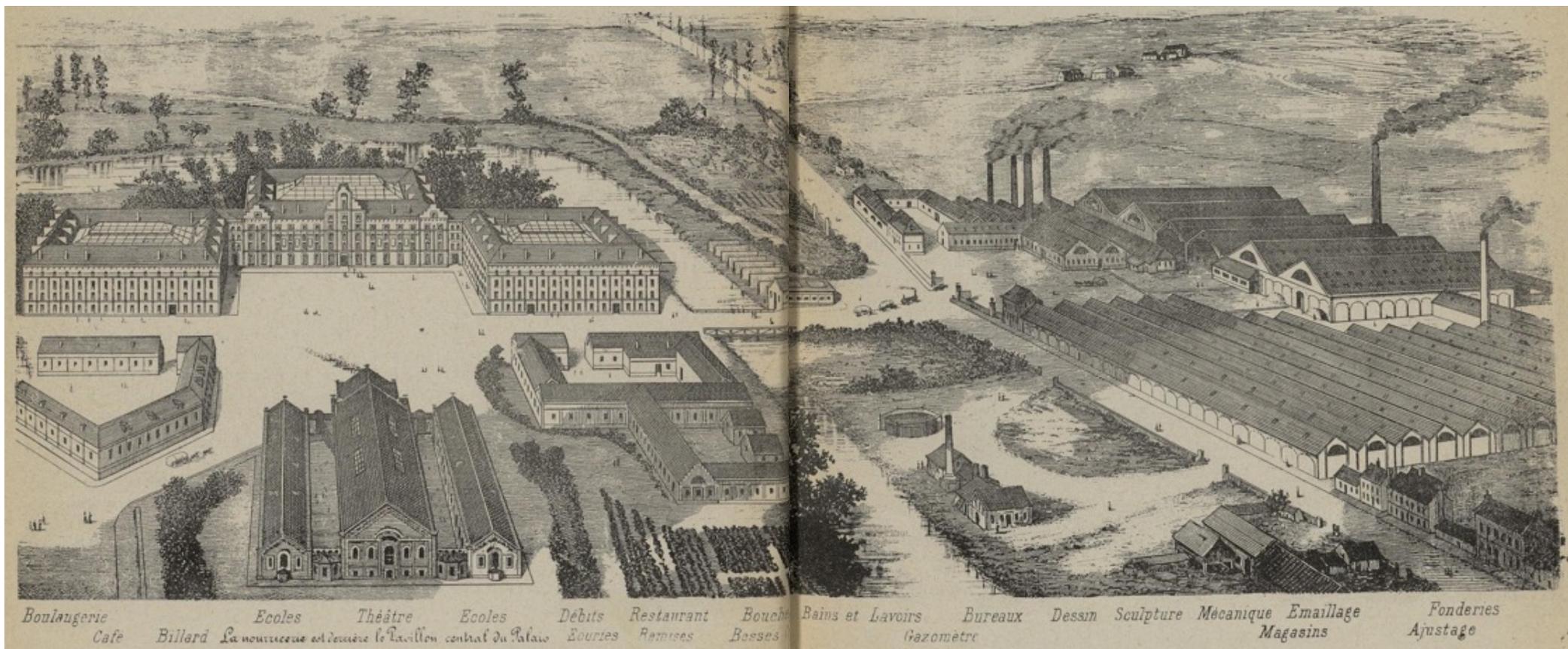
Fonds Godin, FGM 245

Déçu par le travail parlementaire (1871-1875), Godin ne se représente pas aux élections législatives de 1876 ce qui lui donne la liberté de publier ses solutions politiques et économiques proposant un programme ambitieux de réformes nationales et internationales dans son ouvrage *Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être et le vrai socialisme en action* en 1883. Il y plaide l'instauration du suffrage universel masculin et féminin, la réduction du nombre de parlementaires, la suppression de l'impôt et donne les bases d'un traité de paix européenne, notamment.

**Vue du Familistère, de ses dépendances  
et de sa manufacture (vers 1870)**

**Publié dans *Études sociales. N. 1. Le Familistère de Guise :*  
*solution de la question ouvrière, Guise, 1884.***

Gravure sur bois debout  
Fonds Godin, FGP 11 (1)



Cette vue du Familistère est publiée par Godin dans ses *Solutions sociales*, Paris, Bruxelles, 1871.

**Marie Howland à Marie Moret,  
21 avril 1907**

Lettre manuscrite  
Fonds Godin, FG 44 (2) H

Marie Howland (1836-1921) est une femme de lettres et féministe américaine. En 1865, elle épouse Edward Howland (1832-1890), journaliste américain. Tous deux fouriéristes, ils entament une amitié épistolaire avec le couple Godin-Moret dès les années 1860. En avril 1872, Edward publie un article sur le Familistère, «The Social Palace at Guise» dans le *Harper's Magazine* qui fait la notoriété du Familistère auprès des Américains. À la même époque, Marie entame la traduction en anglais de *Solutions sociales*. En 1874, elle fait paraître un roman *Papa's own girl; A Novel* qui met en scène le Familistère. Traduit en français par Marie Moret, il est publié en feuilleton dans *Le Devoir* en 1878-1879 et édité sous le titre, *La fille de son père* (1880). Dans cette carte, Marie Howland évoque la liste des bibliothèques qui conservent les œuvres écrites de Godin, publiée dans le deuxième volume des *Documents biographiques*, pour lui signaler qu'elle a oublié de mentionner la Fairhope Public Library dans l'Alabama. Celle-ci conserve une collection très complète des œuvres, y compris *Le Devoir*. Elle admire le travail entrepris par Marie Moret pour la biographie de Godin mais lui reproche, tout en s'excusant de le faire, de n'avoir pas eu le «courage éditorial» de couper ou exclure certaines parties.

The Pines Fairhope Alabama 4/21/07

Mme Godin. Dear friend:

Accept many

thanks for your very prompt attention to my letter. I use a card because in your present strenuous life, I think you would prefer it to a letter. +++ I always forget to say that whenever and wherever you publish the list of places where the works of Godin can be seen, the Fairhope (Alabama) Pub. Library should not be omitted, as we have a very complete list, including *Le Devoir* since the Library was instituted, and the preceding nos. since the first one in various places where I have lived, but all have been preserved I trust. ++++ What a work you have undertaken in those "Documents Biographiques!". It seems to me, as you find none of them insignificant to you, you have not had the editorial courage to "cut and slash" or even to exclude anything. The safe way, writing for future generations, of course: I merely record an apprehension that the work will be too voluminous for practical use in Education; but of course you know, + I do not.

Pardon the liberty I take, dear Marie.

Ever yours in love + reverence

M. Howland

*et ma première pensée a été de présenter dans le roman que j'ai voulu écrire un tableau qui fut, jusqu'à un certain point, la réalisation, dans une forme romanesque, des créations de l'esprit éminent et de cœur généreux qui a fondé le Familistère. Mais il y a des dangers à présenter des modèles arrêtés : on soulève la contradiction quand ce n'est pas l'envie, et au lieu d'éveiller les bonnes volontés on les stérilise. En ce que je voulais précisément avant tout, c'était provoquer ces bonnes volontés, et faire comprendre à certaines intelligences engourdies qu'il y avait des solutions possibles à cette terrible question sociale.*

*Voilà pourquoi mon roman est si incomplet ... volontairement.  
Veuillez agréer Madame l'hommage de ma haute considération*

Hector Malot

## **Documents pour une biographie complète de Jean-Baptiste-André Godin Guise (Aisne): Familistère de Guise, 1897-1901**

Livre imprimé  
Fonds Godin, FGM 163

À partir de mars 1891, Marie Moret édite dans le journal *Le Devoir* une série importante de documents biographiques sur le fondateur. En 1906, Marie Moret annonce aux lecteurs du *Devoir* qu'elle se consacre désormais à la rédaction des *Documents pour une biographie complète de Jean-Baptiste André Godin*. Le premier volume paraît en 1901, le deuxième en 1906. Ces deux volumes sont distribués aux bibliothèques publiques déjà pourvues par ses soins d'une collection du *Devoir*. Le troisième volume est publié en 1910, deux ans après son décès. Ses exécuteurs testamentaires, sa sœur Émilie Dallet (1843-1920), sa nièce Marie-Jeanne Dallet (1872-1941) et son époux Jules Prudhommeaux (1869-1948), le font publier avec le souci de respecter le manuscrit de Marie Moret, « La matière des vingt-trois chapitres qui le composent avaient été rassemblée par elle, mais la forme n'en était pas définitive et certains développements se trouvaient seulement ébauchés (...) [ils] (...) n'ont pas cru devoir, même pour apporter plus d'unité dans ce travail, en modifier le caractère essentiellement documentaire. » Aujourd'hui, la bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers conserve dans le fonds Godin, les pièces justificatives des *Documents biographiques* dont le dépôt est mentionné à la fin du troisième volume (FG 47 (3)). Les *Documents pour une biographie complète de Jean-Baptiste-André Godin* sont consultables sur le Cnum.

**Le Devoir : revue des questions sociales**  
**12e année, Tome 12. N° 510, 17 juin 1888**

Livre imprimé  
 FGP 1

Le Devoir est fondé par Jean-Baptiste André Godin en 1878. Organe de propagande du Familistère, le journal est ouvertement engagé sur les questions de société et les événements politiques et sociaux au niveau national et international, il publie également des romans en feuilletons. En 1881, le journal est largement diffusé en France (66 départements, surtout Paris) et à l'international (18 pays). À la suite du décès de Godin, le journal devient la propriété personnelle de Marie Moret qu'elle finance seule. Absorbée par *Le Devoir*, elle dirige la publication avec le concours de Jules Pascaly (1849-1914). Elle réunit les articles, surveille la composition, relit les épreuves et assure la diffusion des numéros, gère les abonnements et les échanges. Suite à des difficultés financières (1888), elle doit réduire ses dépenses. Hebdomadaire, le journal devient mensuel, et se détache de l'actualité pour se consacrer à la diffusion des idées de Godin. En passant de 16 à 64 pages, *Le Devoir* devient le support de la publication des manuscrits inédits du fondateur du Familistère. Le dernier numéro paraît en décembre 1906.

Le Devoir est consultable sur le Cnum.

**Le Devoir : revue des questions sociales**  
**13e année, Tome 13. Janvier-Décembre 1889\***

Livre imprimé  
 FGP 1

**Hector Malot à Marie Moret,**  
**10 décembre [1897]\***

Lettre manuscrite  
 Fonds Godin, FG 44 (2) M

Hector Malot (1830-1907), romancier français, est l'auteur du très populaire *Sans Famille* publié en 1878. Celui-ci est publié dans le journal *Le Devoir* sous forme de feuilleton entre 1894 et 1897. Marie Moret contacte Hector Malot en 1897 pour lui demander de publier sur le même format, *En famille*, son cinquantième roman paru en 1893. Il lui répond positivement le 10 décembre 1897. Son roman est l'histoire d'une petite fille, Perrine, qui, à la suite du décès de ses parents, se rend dans l'usine de son grand-père, riche industriel textile. Sans dévoiler son identité, elle travaille comme ouvrière dans l'usine. La fin est heureuse mais l'un des objectifs de l'auteur y est de dénoncer les conditions de travail des enfants. Il connaît bien le Familistère puisqu'en mars 1894, Marie Moret lui avait transmis l'ouvrage de François Bernardot, *Le Familistère de Guise* (1889). *En famille* paraît en feuilleton dans le journal *Le Devoir* entre 1898 et 1900. La lettre d'Hector Malot présentée dans l'exposition a été publiée dans *Le Devoir* en 1898. L'ouvrage de François Bernardot, *Le Familistère de Guise*, est consultable sur le Cnum.

Fontenay-sous-Bois 10 Dec

Madame

*Je serai très heureux que vous présentiez mon roman En famille aux lecteurs du Devoir; non qu'il puisse avoir la prétention de leur offrir des modèles; ils ont mieux que ce que j'ai pu inventer; mais au moins leur montrera t-il qu'il y en dehors de Guise des esprits qui se préoccupent de l'amélioration de la situation des ouvriers de l'industrie.*

*Quand j'ai étudié cette question, j'ai été enthousiasmé par les résultats obtenus à Guise,*

- *L'américan socialist nous annonce aujourd'hui que la communauté d'Oneida abandonne le mariage complexe. Vous aurez lu cela. Vivront-ils ?*
- *Puisque vous voulez si bien travailler avec nous, je vous envoie par ce courrier un grand, grand travail qui ne presse pas et que vous ferez à votre loisir.*

*C'est la traduction de Mr Stuart (Inaugural adress page 9 du Congrès coopératif de Gloucester 1879). Je vous envoie la brochure par ce même courrier.*

*Ce discours est d'une effrayante longueur vous feriez dès le [1 mot non déchiffré] qui me semble inutile toutes les coupures nécessaires pour en tirer le plus important. Il me paraît être un monument; et j'avais commencé à le traduire, mais j'ai trop d'ouvrage pressant, je n'en puis venir à bout.*

*M. Neale à qui j'ai parlé de ce discours m'a dit qu'on l'avait imprimé à part et qu'on en avait vendu plus de 70 000 exemplaires.*

*N'allez-vous pas dire, Monsieur, que j'abuse de votre bonne volonté. Je vous prends aux mots parce que je doute pas qu'ils disent ce qu'ils disent, mais, vous, n'exécutez pas trop vite un ouvrage que je rougirais ensuite de vous avoir envoyé.*

- *L'article de l'américan socialist va passer la semaine prochaine dans le « Devoir ». Encore et toujours. Merci.*
- *Merci également de vos intéressants détails sur Angoulême. Comment pouvez-vous penser et écrire que je ne dois pas être intéressée aux moments de satisfaction que vous trouvez sur votre voie. J'aurais voulu au contraire suivre mot à mot votre dernière lettre mais et vous prouver combien je me suis attachée aux détails qu'elle contient; mais je veux que celle-ci parte demain matin et le temps m'oblige à abréger.*
- *Merci de vos renseignements concernant les employés, vos indications nous auront été utiles, quoi que nous n'ayons pas à adopter le système.*

*Je dois oublier quelque chose, mais ce sera alors pour une prochaine lettre. Recevez les cordiales amitiés d'Emilie et de M. Godin; le baiser de Marie Dallet et croyez-moi*

*Votre amie toute dévouée  
Marie Moret*

*PS Comme vous avez bien deviné que cet article de l'américan socialist plairait à M. Godin et conviendrait au « Devoir ».*

- *Je ne sais si c'est l'influence du Devoir, mais M. Neale est avec nous autant qu'on peut l'être au point de vue de la voie à suivre pour les réformes sociales.*
- *Nous n'avons que le seul exemplaire que je vous envoie du congrès coopératif de Gloucester; à cause de cela je vous serai obligée de nous le retourner quand le travail sera fait et d'emmagasiner dans les pages beaucoup de pensées de vous.*

## Marie Moret à Antoine Massoulard, 11 septembre 1879

Copie de lettre à la presse  
Fonds Godin, FG 41 (2)

Disciple et compagne dévouée à Godin, Marie Moret n'est pas qu'un faire-valoir. Elle participe activement à la conduite de l'expérimentation familistérienne. Cette longue lettre de Marie Moret adressée à Antoine Massoulard (1843-1882?), secrétaire et gérant du Devoir en 1878-1879, reflète bien quelques-unes des facettes occupées par Marie Moret, ainsi que leur variété : hôtesse, directrice des services de l'enfance et organisatrice de la fête de l'Enfance, rédactrice du Devoir, traductrice, intellectuelle, membre active de l'Association du Familistère, etc.

Guise 11 7bre 79

*J'aurais voulu vous remercier, Monsieur, aussitôt que j'ai reçu votre lettre du 2ct et l'article traduit par vous avec un empressement si amical.*

*Mais nos hôtes étrangers et la fête de l'Enfance m'ont absorbée jusqu'aujourd'hui.*

*M. Neale nous a quittés hier après-midi; la veille c'était le départ de M. Pagliardini; l'avant-veille celui de M. Fauvety.*

*Voyez un peu quelle réunion de braves cœurs nous avons eue là pendant quelques jours. Une chose qui m'a déjà frappée me revenait devant eux. C'est que l'homme qui a vieilli dans le dévouement, dans la loyauté, qui a utilisé sa vie au bien de l'espèce humaine se transforme en vieillissant. L'âme est chez lui plus visible que chez le jeune homme et une beauté bien plus réelle que celle de la fraîcheur de la jeunesse est visible chez lui. M. Neale avec ses 70 ans, son loyal regard, ses manières toutes de confiance et de bonté m'a émue sous ce rapport.*

*En sa qualité d'avocat et d'homme versé dans les questions d'association, il nous a proposé de bonnes adjonctions ou modifications aux statuts qui vont enfin partir pour l'impression. On achève la copie qui va servir à ce travail.*

*La fête de l'Enfance s'est bien passée. La cour du pavillon central reblanchie et repeinte luttait de fraîcheur avec le pavillon neuf. Vous n'avez vu tout cela que terni et je le regrette.*

*La cour extérieure est aplanie; les trottoirs en béton s'en détachent nettement; il n'y a plus trace de charbon. Le pavillon neuf reçoit chaque jour de nouveaux habitants. Quelques exclusions ont été faites dans les habitants du Familistère; il ne faut garder que les éléments réellement propres à entrer dans l'association. La mesure a fait son effet.*

*• Léon Godin a échoué, il faut qu'il renouvelle ses études. Merci de votre souvenir pour lui.*

*• M. Pascal est plein de bonne volonté; on n'a guère eu le temps de s'occuper de lui. Je n'en puis donc pas dire grand chose tant qu'on ne l'aura pas vu à l'œuvre. Il va être attaché à la comptabilité de l'association, probablement.*

*• Les grandes écoles nous ont fourni plusieurs candidats, un est resté, que vaudra-t-il? J'attends pour en parler.*

*• J'ai reçu une lettre de Mad. Marie Howland qui nous pardonne ce que nous avons fait et le trouve bon si cela peut servir plus utilement que son texte original.*

**Marie Moret à Henry Bellaire,  
30 août 1874\***

Copie de lettre à la presse  
Fonds Godin, FG 41 (1)

Directrice des services de l'enfance, Marie Moret est responsable de la bonne organisation de la crèche et de l'inspection des écoles. C'est dans ce cadre qu'elle contacte Henry Bellaire (1848?-1879), pacifiste et publiciste français, directeur du *Journal des jeunes mères* en 1874. Comme souvent dans sa correspondance, elle se fait propagandiste de l'œuvre de Godin qu'elle contribue grandement à diffuser. Dans sa lettre à Bellaire, elle évoque un berceau inventé par Godin et visible encore aujourd'hui dans l'exposition permanente au Familistère. Celui-ci était constitué d'un matelas composé d'un simple drap et de son, à renouveler régulièrement lorsqu'il était sali par le nourrisson qui ne portait pas de couche, jugée peu hygiénique. Marie Moret mentionne l'ouvrage de Godin *La richesse au service du peuple : le familistère de Guise* publié en 1874 qui complète *Les socialistes et les droits du travail* publié la même année. Les deux volumes formant un plaidoyer pour le bien-être matériel.

Guise, Familistère 30 août 74

Monsieur Bellaire,

*En même temps que cette lettre vous devez recevoir par la poste une petite brochure intitulée « La richesse au service du peuple ». Je vous l'adresse spécialement pour ce qui concerne les petits enfants. Je suis abonnée à votre journal des jeunes mères et les utiles conseils que vous donnez servent à nombre de jeunes femmes ici, vous êtes lu tout particulièrement par les directrices et les bonnes de la nourricerie du Familistère. Votre sollicitude pour l'enfance me fait croire que vous attacherez un véritable intérêt à la lecture du Ch. XXIX intitulé Nourricerie et pouponnat dans la brochure que je vous envoie (page 135).*

*Page 140, vous trouverez un exposé de l'emploi du son qui devra avoir pour vous toute la valeur des faits acquis par l'expérience.*

*Le mode de coucher que vous y trouverez décrit pour les nourrissons, est si simple, si hygiénique, que vous penserez, je n'en doute pas, comme le fondateur du Familistère, qu'il est de notre devoir de propager ces choses-là.*

*Agréez je vous prie monsieur l'assurance de ma considération distinguée*

Marie Moret

*m'a souvent fait penser que vous vous tiendriez à trop de distance, pour consentir à les examiner d'assez près ou plutôt pour pouvoir les examiner d'assez près, pour prendre part à la réalisation prolifique des moyens propres à soulager ces misères. Ce dont je ne doutais pas et dont je ne doute pas aujourd'hui c'est que votre parole ou votre plume seront toujours prête à faire ce qu'il dépendra de vous pour le triomphe de la vérité et de la justice et pour le soulagement du malheur, mais que je ne vous aie pas apprécié à votre juste valeur, Marie, que vous soyez d'une volonté assez forte pour vaincre vos propres répugnances et vous livrer à l'étude en même temps que l'application des moyens qui pourront soustraire vos semblables aux choses qui comme à vous vous inspire de la répugnance. Ce serait même un bonheur pour moi de vous pas demander pardon de ne pas l'avoir reconnu plus tôt et je recevrai de bonne grâce toutes les admonestations que vous voudrez bien me faire pour cela, Amen.*

*En attendant, disons un mot du problème pour ôter à la vie domestique les conditions répugnantes qui entourent son foyer, il faut commencer par chercher à faire que la plus part des détails du ménage en soient écartés et organisés en fonctions importantes que l'on remettra aux mains des personnes qui auront les aptitudes et les capacités propres pour les faire. Tels sont au premier abord les travaux de cuisine, de blanchissage, de propreté intérieure et extérieure. Le soin des enfants en bas âge (la crèche), l'éducation de la première enfance, l'organisation des plaisirs communs, &c. Mais voyez Marie pour ces seules choses de combien de soins d'organisation il faut être pourvu car tout cela n'est possible qu'en y en introduisant l'ordre le plus parfait de manière à ce que tout se fasse et se retrouve. Il faut de comptabilité sur tous les points des états et des notes parfaitement tenues, savoir classer les personnes et les choses de manière à éviter les conflits car ici les choses ne marcheront pas toutes seules comme en harmonie, elles ne marcheront au début que sous le ressort de l'intelligence directrice suffisante. Mais assez pour aujourd'hui, revenons à vous.*

*Je vous ai exprimé en vous quittant combien je verrais avec plaisir que vous ne négligiez pas la musique même quand les maîtres vous font défaut. C'est qu'en effet si vous voulez consacrer votre vie au service des autres, la musique est, après la parole, l'art qui a le plus de puissance pour agir sur l'esprit et sur les masses, je vous vois heureuse, ma bonne Amie, de pouvoir à certains moments de repos ou de fête réjouir une population dont vous seriez l'une des patronnes par les accords puissants d'un orgue ou d'un harmonium mis sous vos doigts [sic], à côté de cela je vois placé l'orgue de barbarie qui permettrait de donner des airs en tout instant par le simple concours d'un enfant tournant la manivelle cela ferait que l'orchestre ne serait jamais obligatoire pour l'artiste [...]*

nous devons nous imprégner de ses rayons si elle est mieux partagée que nous. Cet amour supérieur qui nous fait nous aimer dans nos semblables, c'est le sentiment de l'unité universelle qui nous fait désirer le concert de l'homme avec la nature, avec ses semblables pour être en concert avec Dieu; c'est enfin la sublime passion que l'on appellera sans doute avec Fourier unitéisme. Mais avant de voir se réaliser cet parfait accord sur la terre, ne faudra-t-il pas y préluder par l'organisation des dispositions matérielles qui peuvent servir à la créature humaine de milieu propre à l'essor de la solidarité pour laquelle elle est destinée, et avant d'espérer de voir notre humanité s'élever aux pures jouissances du cœur et de l'intelligence, ne faut-il pas qu'elle soit assurée contre les besoins matériels dont dépend l'entretien de l'existence. C'est pourquoi Marie je ne puis voir aujourd'hui pour moi de plus belle œuvre à accomplir que d'essayer dans la mesure de mes forces à travailler à la solution du problème qui permettra de loger, nourrir, vêtir, d'une manière agréable, notre humanité en guenilles, d'offrir à ses yeux le charme de la propriété et de la bonne ordonnance des logements salubres en même temps que cela lui créera des moyens de récréation et de diversion à ces ennuis dont elle est privée aujourd'hui.

La visite de vos parents m'a enlevé le temps que je comptais consacrer à la continuation de cette lettre, je la remets à un autre jour, et je ferme celle-ci en vous embrassant de tout mon cœur et en vous faisant les compliments que Esther me dit de vous adresser pour elle. Malgré... sa tristesse quand elle me voit vous écrire.

Godin

## Jean-Baptiste André Godin à Marie Moret, 23 décembre 1858\*

Lettre manuscrite  
Fonds Godin, FG 44 (1) (b)

Guise le 23 Xbre 1858

Je me doutais bien, ma chère Marie, que ma lettre interrompue du 19 donnerait lieu de votre part à quelques réflexions semblables à celles que contient votre réponse car j'éprouvais moi-même, malgré mes premières réflexions, le besoin de vous rassurer sur l'opinion que j'ai de vos propres sentiments. J'avais le désir de vous dire que je me souviens fort bien Marie de vous avoir entendu dire après la lecture d'un des ouvrages dans lequel est fait le tableau de la vie sociétaire, ceci, combien je voudrais donner ma vie pour voir tout cela réalisé au profit de tout le monde. Voilà, bonne Amie, des paroles dont la spontanéité en dit plus pour moi que de longs discours et qui ne s'effacent jamais de ma mémoire. Ce n'est donc pas comme appréciation qui vous concernent si ma plume s'est appesantie sur des considérations que j'avais hâte de quitter, mais j'ai rarement l'esprit tranquille et ce sujet restait sous ma plume malgré moi ce que j'aurais pu vous dire plus justement: c'est que sans douter le moins du monde de la générosité de vos sentiments, il ne m'a pas encore été possible de déterminer sous quelle forme elle devrait se traduire en actions utiles dans les faits ordinaires de la vie. Votre profonde répugnance même pour les choses qui font le gros lot des misères de notre humanité

\* Documents exposés du 6 décembre 2022 au 6 février 2023.

## Jean-Baptiste André Godin à Marie Moret, 19 décembre 1858

Lettre manuscrite  
Fonds Godin, FG 44 (1) (b)

Après l'arrivée de la famille Moret au Familistère en 1856, Godin et Jacques-Nicolas Moret (1809-1868) s'accordent pour envoyer Marie Moret poursuivre ses études à Bruxelles où elle loge chez Alexandre Brullé (1814-1891) qui dirige la manufacture de Laeken, succursale de celle de Guise. Godin visite sa petite-cousine à l'occasion de ses voyages à Bruxelles. Leur correspondance en 1858-1860 témoigne de leur entrée en communion d'idées et de sentiments. Leur rapprochement n'est pas du goût d'Esther Lemaire (1819-1881) comme le laisse entendre déjà Godin dans cette lettre : « en vous faisant les compliments que Esther me dit de vous adresser pour elle. Malgré... sa tristesse quand elle me voit vous écrire ». Les époux Godin-Lemaire se séparent en 1863, s'ensuit un long procès qui s'achève en 1877.

Guise le 19 xbre 1858

*Je suis arrivé à Guise vendredi soir; j'ai trouvé votre cousine très souffrante et le visage excessivement enflé; je ne croyais pas qu'elle eût autant souffert de ses dents pendant mon absence, aujourd'hui cela va un peu mieux.*

*Depuis que je vous ai quitté, j'ai souvent pensé à l'intérêt que vous avez paru porter au peu de paroles que j'ai dites, étant auprès de vous, sur mes vues d'amélioration [sic] de la condition matérielle d'abord, et morale ensuite de mes ouvriers, vous aviez cru, m'avez-vous dit, ces projets oubliés: non ma bonne Amie ils ne le sont pas. Et des projets aussi importants en eux-mêmes ne sont pas de ceux qui s'effacent de ma mémoire, ni de mes intentions, il faudrait pour m'y faire renoncer un but supérieur à atteindre et rien quand à présent ne nous permet de le pressentir possible. Le rêve de ma vie a toujours été de chercher le moyen le plus efficace par lequel je pourrais contribuer au soulagement des douleurs de notre triste humanité et si j'en parle peu, Marie, c'est parce que je sens [sic] fort peu souvent être suffisamment en communion d'e pensée avec mes semblables sur ce sujet et que n'aimant à leur dire que des choses qui les intéressent, je m'abstiens de leur parler de celles qui me préoccupent le plus dans la crainte d'être un sujet d'ennui pour eux. Est-ce cela qui est cause que je vous ai rarement parlé de ces pensées? un peu Marie mais je n'ai pourtant jamais cru que votre cœur ne fut pas vivement pénétré des sentiments dévoués pour vos semblables mais ce que je ne savais pas, c'est que ces sentiments eussent acquis en vous le caractère d'un dévouement à l'humanité entière. L'amour du prochain pour bien des personnes, ma bonne Amie, et des personnes mêmes aux sentiments généreux se borne à reconnaître et à servir ceux qui nous touchent ou nous approchent.*

*Mais il est un amour supérieur à celui-là, c'est celui qui élevant notre âme au-dessus des considérations de classe, de castes, de rang de fortune, et d'éducation, nous fait aimer l'humanité dans sa source et nous fait voir dans chacun de ses membres une étincelle de Dieu que nous devons réconforter de nos lumières, si le sort nous a mieux partagé quelle ou dont*

À la mort de Godin le 15 janvier 1888 et malgré ses réticences, elle est élue administratrice-gérante le 26 janvier 1888. Le 12 février, un « gérant désigné », François Dequenue, est élu à son tour pour conduire les affaires industrielles. La raison sociale de la Société du Familistère Godin et Cie change pour Veuve Godin et Cie. Elle démissionne sans surprise le 1er juillet 1888 en laissant la gérance à François Dequenue.

Officiellement instituée dépositaire de l'héritage intellectuel du fondateur du Familistère (article 19 du testament de Godin, 1887), l'Association est tenue de lui verser 300 000 F pour « pourvoir à la publication de mes ouvrages et de mes manuscrits après ma mort et, s'il y a lieu, de publier et diriger le journal *Le Devoir* ». Elle peut donc se consacrer à la publication du *Devoir* et des manuscrits de Godin et s'attèle immédiatement à l'édition du dernier ouvrage rédigé par son mari, *La République du travail et la réforme parlementaire* (Paris, 1889). Si elle ne s'autorise plus, dès lors, à intervenir dans les affaires de l'Association du Familistère, elle reste une observatrice attentive de son évolution.

Après la mort de Godin, elle vit au Familistère dans un cercle familial exclusivement féminin, restreint à sa sœur Émilie Dallet (1843-1920), associée du Familistère qui lui a succédé à la surveillance des écoles, et à la fille de celle-ci, Marie-Jeanne (1872-1941). Les trois femmes sont inséparables. Elles habitent dans deux appartements contigus de l'aile droite du Palais social. Marie Moret est la cheffe de famille. Elles reçoivent parfois quelques amis, principalement le journaliste Jules Pascaly (1849-1914), rédacteur en chef du *Devoir* installé à Paris, et le coopérateur nîmois Auguste Fabre (1833-1923), ancien associé du Familistère.

Elle décède le 14 avril 1908. Inhumée auprès de Godin à Guise, un monument à sa mémoire est érigé sur une façade du mausolée du jardin d'agrément du Familistère. Sous le buste en bronze représentant Marie Moret, l'Association a fait graver : « Marie Adèle Moret, épouse et fervente collaboratrice de Jean-Baptiste André Godin, fondateur du Familistère ». Pour ses contemporains, la vie de Marie Moret apparaît dédiée à l'œuvre de Godin. Marie Moret n'a d'ailleurs pas cessé de répéter qu'elle était la disciple du réformateur. Elle a cependant un rôle actif dans l'élaboration et la concrétisation de la pensée de Godin en plus de sa diffusion.

En conclusion de son mémoire de Master « Marie Moret (1840-1908), collaboratrice de Jean-Baptiste André Godin et directrice des Services de l'enfance du Familistère de Guise (Aisne) », Marie-Pierre Focillon Humbert écrit en 2012 : « En définitive, deux images contrastées de Marie Moret se superposent. D'un côté, c'est une femme appartenant au 19<sup>e</sup> siècle, assujettie à un rôle de faire-valoir, effacée, dévouée jusqu'au sacrifice, négligeant ses propres aspirations d'écrivain, abandonnant toute prétention personnelle et refusant les louanges. D'un autre côté, c'est une femme intellectuelle tournée vers le 20<sup>e</sup> siècle qui aborde les domaines de l'action et de la décision réservés selon la "nature" aux hommes maîtrisant la culture, une femme qui étudie les sciences, qui a des opinions politiques, une rédactrice, une femme directive qui conseille et impose. »

## Marie Moret (1840-1908)

Marie-Adèle Moret naît le 27 avril 1840 à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne). Elle est la fille de Jacques-Nicolas Moret (1809-1868), maître serrurier à Brie et cousin germain de Jean-Baptiste André Godin, et de Marie-Jeanne Philippe (1808-1879). Elle a un frère, Amédée (1839-1891), et une sœur, Émilie (1843-1920), sa biographe. Jusqu'à ses treize ans, elle fréquente une école religieuse puis est placée en apprentissage de lingère pendant deux ans malgré son désir de poursuivre des études.

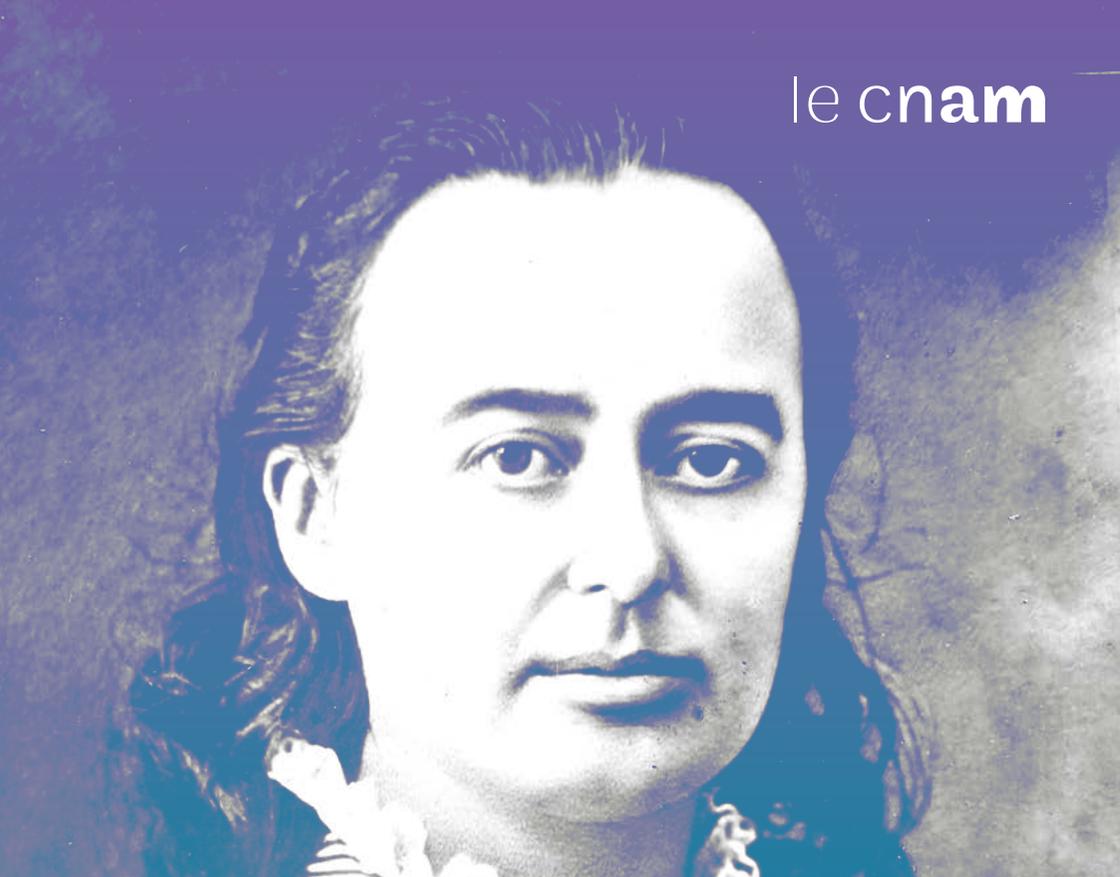
En mai 1856, la famille Moret quitte Brie-Comte-Robert pour s'installer à Guise. Envoyée dans un pensionnat à Bruxelles pour reprendre ses études, Marie Moret est accueillie par un couple de français, Adeline-Augustine Brullé-Tardieu (1819-1897) et Alexandre Brullé (1814-1891), sympathisant fouriériste, que Godin emploie pour diriger la succursale belge de la manufacture de Guise. De retour à Guise en 1860, Marie Moret s'installe dans l'aile gauche du Palais social, dans un appartement voisin de Godin. Elle y devient sa secrétaire, transcrit ses conférences données au Familistère, s'occupe de sa correspondance, collabore à la publication de ses ouvrages et se charge du secrétariat de rédaction du journal *Le Devoir*, fondé en 1878. Elle contribue, dans les échanges incessants qu'elle a avec Godin, à la formulation des idées de l'industriel réformateur. Acquéranant une certaine maîtrise de la langue anglaise, elle permet à Godin d'être informé sur les expériences et les réformes sociales aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Autrice, elle publie des traductions en français de textes de réformateurs anglo-saxons : le roman de l'américaine Marie Howland, *Papa's Own Girl*. En 1881, elle publie une brochure, *Histoire des équitables pionniers de Rochdale*, résumé en français du livre du coopérateur George Jacob Holyoake sur la première coopérative de consommation britannique. En 1882, elle fait paraître en feuilleton dans *Le Devoir*, puis en un volume une traduction de *l'Histoire de l'Association agricole de Ralahine*, récit de l'expérience sociale irlandaise par Edward Thomas Craig.

Dès son retour de Bruxelles, elle remplit la fonction de directrice des services de l'enfance. Responsable de la bonne organisation de la crèche et de l'inspection des écoles, elle surveille l'application des principes d'une éducation moderne, bienveillante et attrayante. Elle organise la fête de l'Enfance instituée au Familistère en 1863. Le mariage de Marie Moret et Jean-Baptiste André Godin est célébré à Guise le 14 juillet 1886. Elle a souhaité se marier sous le régime de la séparation de biens pour éviter les malentendus et pour manifester son indépendance. Elle détient au moment de son mariage, par voie d'héritage ou grâce aux revenus de son travail, des valeurs boursières, des titres de participation dans le capital de l'Association du Familistère, des meubles et une bibliothèque, ainsi qu'une petite propriété à Lesquielles-Saint-Germain.



**Marie Moret (vers 1886)**

Photographie  
FG 58

A black and white portrait of Marie Moret, a woman with dark, wavy hair, looking directly at the camera with a neutral expression. She is wearing a dark, high-collared garment with lace or ruffled details.

le **cnam**

**Livret d'exposition**  
**Correspondances au Familistère**  
*Marie Moret*

A close-up detail of a garment with vertical stripes, likely a shirt or jacket. A circular brooch or button is visible on the right side, featuring a profile of a person's head.

Exposition  
**06.09.22**  
**06.02.23**

**Bibliothèque centrale**  
**292 rue Saint-Martin, Paris 3<sup>e</sup>**  
**Accès 10**